



PRESENTATION DU DIPLÔME

Le Diplôme universitaire « DESAPS » relève des actions de la Chaire Jean Monnet en droit européen de la santé et des produits de santé et fait partie de l'offre de formation de l'European School of Law (ESL), intégrée dans le centre d'excellence Europe Capitole (C2EC).

Cette formation s'adresse non seulement aux étudiants en droit, en médecine et en pharmacie mais aussi aux professionnels des métiers de la santé et aux professionnels du droit souhaitant se spécialiser dans les domaines de la santé, appréhendés dans leur dimension européenne.

CONTACT

Responsable pédagogique :

Nathalie DE GROVE VALDEYRON
nathalie.valdeyron@ut-capitole.fr

Responsable administratif :

esl@ut-capitole.fr



European School of Law

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31 042 TOULOUSE CEDEX 9

esl@ut-capitole.fr



Diplôme de droit Européen de la
Santé et des Produits de Santé



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DESAPS a pour objectif de donner une compétence complémentaire et une expertise juridique spécifique aux étudiants inscrits.

Les enseignements combinent les apports d'universitaires (enseignants-chercheurs) spécialisés en droit européen, en droit de la santé, et en droit pharmaceutique et de professionnels de grande expérience.

CONDITIONS D'ACCES

Peuvent s'inscrire à ce diplôme :

- ◆ les étudiants ayant obtenu un diplôme sanctionnant un niveau d'études bac +3
- ◆ Les professionnels en activité

La réussite au diplôme permet de capitaliser des ECTS (crédits européens).

PROGRAMME

Cours fondamentaux—45 heures

- ◆ Introduction au droit européen de la santé
- ◆ Le marché intérieur de la santé : la libre circulation
- ◆ Les enjeux de la qualification des produits de santé
- ◆ Les principes de la sécurité sanitaire dans le domaine des produits de santé

Séminaires spécialisés—48 heures

SANTE

- ◆ Santé et nouvelles technologies en Europe
- ◆ Les applications électroniques en santé et objets connectés
- ◆ Télémédecine nationale et transfrontalière
- ◆ Santé et protection des données
- ◆ Biobanque en Europe
- ◆ Bioéthique et droit européen
- ◆ Innovation et santé
- ◆ Expertise scientifique et conflits d'intérêts

MEDICAMENTS ET PRODUITS DE SANTE

- ◆ Règlements européens spécifiques (compléments alimentaires, nouveaux aliments, nanotechnologies, allégations nutritionnelles et de santé...)
- ◆ Réglementation européenne relative aux cosmétiques
- ◆ Médicaments falsifiés et commerce en ligne de médicaments
- ◆ Innovation dans le domaine pharmaceutique
- ◆ Innovation et propriété intellectuelle
- ◆ Accès aux médicaments dans l'UE, aspects économiques et éthiques
- ◆ Système européen de pharmacovigilance
- ◆ Politiques européenne et française des médicaments orphelins: enjeux éthiques contemporains

LE MÉDICAMENT
N'EST PAS UN
PRODUIT
COMME LES AUTRES.



MODALITES PRATIQUES

LES COURS ont lieu de façon intensive (12 à 15 heures) les jeudis et vendredis, 7/an, au début des mois de novembre à mai de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ; ainsi que 3 samedis matins en janvier, mars et mai.

Aucun cours ne sera programmé pendant les vacances scolaires.

LES EXAMENS se déroulent sur deux jours au mois de juin et consistent en un exposé-discussion portant sur les enseignements de l'année et en la rédaction d'un mémoire dirigé par un enseignant du diplôme.

INSCRIPTION

Les inscriptions ont lieu courant du mois de septembre.

Le montant des frais d'inscription s'élève à 650 euros.